

Rapport de la réunion du 18 octobre 2007

Association des Parents du Collège St Augustin

Invité : Monsieur Pletinckx, principal

Présents : Marc Pirson (président), Catherine Pirson, Eric Van Hoeck, Bernard Bourion, Philippe Moriau, Luc Rogge, Pierre-François Declercq, Nathalie Deleuse, Guy Lattenist, Hélène Decker

Excusé : José Peirera de Macedo

Inscriptions en première année : nouvelle procédure

Informations données par le Principal:

Les parents d'enfants en 6ème primaire ont reçu un courrier de Marie Arena expliquant (partiellement) la nouvelle procédure d'inscription en première secondaire.

La mise en œuvre de celle-ci implique pour le collège un double travail d'information vers l'extérieur et d'organisation en interne. A l'heure actuelle, l'école est confrontée à un afflux de coups de téléphone et d'e-mails.

Sont concernés les futurs élèves de 1ère année et nouveaux élèves en 2ème.

Du 16 au 29 novembre, les parents des enfants prioritaires (frères et sœurs d'élèves déjà dans l'établissement, enfants du personnel, enfants en 6ème primaire dans une école adossée au Collège) peuvent faire valoir leur droit en se présentant personnellement. Par "école adossée", on entend une école primaire avec laquelle l'école secondaire passe une convention. A partir du 30 novembre et tout au long de l'année, inscription des enfants non prioritaires.

A ce stade, le choix de l'option n'est pas du tout pris en considération. Seul le numéro d'inscription (chronologique) entre en ligne de compte. Pour l'immersion, c'est sur base de ce numéro que sera fixée la composition des 2 classes prévues l'an prochain en 1re. Le Collège s'attend à ce qu'un grand nombre de parents se présentent le 16 et le 30 novembre, où un accueil spécial sera organisé mobilisant 3 personnes, de 8 h à 15 h 30, dans le hall (du 17/11 au 29/11, les inscriptions seront possibles de 8 h à 9 h). Il est à noter que rien n'est prévu au niveau de la Communauté française pour éviter les doubles inscriptions.

Immersion - Information - Problème

Un parent demande que des informations claires soient diffusées aux parents d'enfants en immersion sur le choix des options pour l'année prochaine. Il se fait également l'écho de parents qui auraient souhaité la tenue d'une réunion à mi-période avant le bulletin, pour discuter, par exemple, de méthodologie.

En outre plusieurs parents se posent des questions sur un changement apparent de

méthode.

Le Principal prend note de la demande. *[Note après réunion: une réunion globale des parents sera bel et bien organisée le 26 octobre].*

Un autre parent expose un problème au Principal relatif à une situation dans une classe dont se plaignent plusieurs parents. S'agissant d'un problème particulier, le présent rapport ne le relatera pas. Cette situation est connue et prise en compte par les professeurs et directeur concernés.

Le Principal ajoute qu'il ne faut jamais hésiter ou craindre de parler des problèmes avec les professeurs concernés ou la direction de manière à pouvoir en cerner le contexte et faire évoluer la situation problématique dans un sens positif.

Cinquième année - sixième année : même combat ?

Le Principal expose aux membres de l'AP le cas suivant :

L'école permet aux rhétos d'arriver plus tard ou de partir plus tôt respectivement lorsque leur journée commence ou s'achève par une heure de fourche. Des élèves de cinquième année demandent la même faveur. Cette demande est formulée de manière récurrente et bien organisée, signatures des parents à l'appui.

Tout en précisant que c'est à la direction de l'école qu'il appartient de décider en ce domaine, le Principal souhaite recueillir l'avis des membres de l'AP.

Le Principal ayant quitté la salle, les membres de l'AP débattent et estiment finalement que, de leur point de vue de parents, ils ne sont pas favorables à l'élargissement de cette faveur.

Conseil de participation

Le PV peut être consulté sur le site du Collège. Un appel aux candidats membres du CP sera lancé via un "tous-cartables". Il est proposé d'insister auprès des candidats qu'il convient de participer aux réunions de l'AP. Les élections auront lieu à la réunion du 26 novembre.

Souper fromage

Finalisation des préparatifs.